

## l'équipe

Elle est constituée  
d'une directrice,  
d'une assistante,  
de 8 médiateurs familiaux diplômés d'Etat.

## les tarifs

- Notre service est subventionné par les CAF, Conseils Généraux, Conseil Régional, Cour d'Appel de Paris et Mairie de Paris.
- L'entretien d'information est gratuit.
- Les entretiens de médiation familiale et d'accompagnement à la parentalité sont en partie à la charge des personnes. Chacun paye selon ses revenus, suivant une grille établie par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales pour la Médiation Familiale.

36, rue Claude Decaen 75012 PARIS

**Tél. : 01 43 07 97 34**

**Site : [www.famille-mediation.fr](http://www.famille-mediation.fr)**

**Mail : [espace.famille.mediation@olgaspitzer.asso.fr](mailto:espace.famille.mediation@olgaspitzer.asso.fr)**

## l'accueil

Merci de prendre RV avant tout déplacement.  
Vous pouvez nous contacter par mail ou téléphone.  
**Mail : [espace.famille.mediation@olgaspitzer.asso.fr](mailto:espace.famille.mediation@olgaspitzer.asso.fr)**  
L'accueil téléphonique commun à tous les lieux de réception est ouvert du lundi au vendredi

**Tél. : 01 43 07 97 34**  
**[www.famille-mediation.fr](http://www.famille-mediation.fr)**

## nos coordonnées

36 rue Claude Decaen à Paris 12<sup>ème</sup>

### Autres lieux de réception

#### 91

- Chilly-Mazarin,  
2 av du Président François Mitterrand
- Corbeil Essonnes, 16 allée Aristide Briand
- Etampes, 90 rue de la République
- Evry, 21 bd des Coquibus.

#### 94

- Choisy Le Roi, 124 avenue d'Alforville
- Saint-Maur, 24 rue Paul Déroulède

EFM est membre de l'APMF, de la FENAMEF et des Réseaux d'écoute et d'accompagnement des parents. Espace Famille Médiation fait partie de l'association Olga Spitzer créée en 1923, qui œuvre depuis sa création pour la Protection de l'Enfance.

**Tél. : 01 43 07 97 34**

**« Quand les échanges  
ne semblent plus possibles »**



©Fotolia



**PARIS - ESSONNE - VAL-DE-MARNE**

## Vous êtes face à une situation de crise, de conflit ou de séparation au sein de votre famille :

Nous vous proposons un lieu d'écoute, de dialogue et d'élaboration de solutions concrètes à travers nos deux activités :

- Médiation Familiale
- Accompagnement à la parentalité



## la médiation familiale

### < DANS QUELLES SITUATIONS ?

- Crise familiale, séparation, divorce.
- Difficultés relationnelles parents/grands enfants, parents/grands-parents et familles recomposées.
- Conflit au sein d'une fratrie.

### < POURQUOI ?

- Rétablir le dialogue.
- Faire le point sur votre couple.
- Organiser la vie de vos enfants.
- Résoudre les questions financières.
- Prendre des décisions autour d'un parent âgé.
- Elaborer des accords sur des points précis.

### < COMMENT ?

- Entretien d'information préalable gratuit.
- Séances de médiation familiale d'1h30 réunissant les personnes en conflit.

## l'accompagnement à la parentalité

### < POURQUOI ?

- Comprendre les difficultés éducatives et relationnelles.
- Clarifier la place et le rôle de chacun dans la famille.
- Elaborer des réponses concrètes.

### < COMMENT ?

- Entretien individuel ou parental.
- Durée d'1 heure.

